

Une île de repos pour les oiseaux

La Baie de Préverenges est un lieu de prédilection pour de nombreux oiseaux migrateurs. Entre mars et mai, ils sont des milliers à se reposer quelques heures, voire quelques jours, dans cette zone abritée. Afin de favoriser cet arrêt et d'offrir aux oiseaux les meilleures conditions possible, trois jeunes gens ont imaginé la création d'une île à une centaine de mètres de la côte.

Le projet est mis sur pied sous l'égide du Cercle ornithologique de Lausanne (COL), de Pro Natura Vaud et du Groupe ornithologique et des sciences naturelles de Morges et environs (GOS). Lionel Maumary et Laurent Vallotton, biologistes, ainsi que Michel Baudraz, ingénieur en génie rural, ont imaginé la concrétisation de cette île aux oiseaux dans la Baie de Préverenges, dans l'air depuis une quinzaine d'années. A l'extrémité du cours de la Venoge, sur les territoires de Saint-Sulpice et de Préverenges, connu internationalement par les observateurs de la faune, ce site exceptionnel est situé en plein sur la trajectoire de migration de nombreuses espèces, comme les limicoles, les laridés et les sternidés, qui

entrent en Suisse à Genève, entre le Jura et les Alpes. La situation géographique du site, au coude septentrional du lac Léman, explique en grande partie ces rassemblements: la Baie de Préverenges fonctionne comme un butoir pour les migrateurs qui arrivent du lac et sont tentés de faire une halte pour se reposer ou se nourrir avant de traverser le Plateau suisse. Le groupe des jeunes du Cercle ornithologique de Lausanne a recensé ces oiseaux quotidiennement de début mars à fin mai, depuis 1984.

Protéger ce site d'accueil idéal est apparu indispensable aux ornithologues. Car malgré sa faible étendue, il offre des possibilités importantes pour l'alimentation et le repos des oiseaux migrateurs comme les limicoles. C'est aussi un des meilleurs endroits en Suisse pour l'observation des rassemblements de mouettes, goélands, sternes et guifettes lors de la migration de printemps.

Chiens à tenir en laisse

Tout le secteur est soumis à une très forte influence humaine, comme la circulation routière toute proche ou la fréquentation de plus en plus nombreuse

du public. En particulier, les chiens non tenus en laisse effraient les oiseaux. D'où l'idée de créer une île, à quelques dizaines de mètres au large, un banc de sable et des eaux calmes où les oiseaux pourront s'arrêter sans crainte, alors que les observateurs les contempleront à souhait.

Le projet bénéficie du soutien des communes et des Services de l'Etat concernés, ainsi que de plusieurs associations de protection de la nature. En pratique, un enrochement en forme d'arc de 200 m de long sera créé à une centaine de mètres des rives. «Dépassant en moyenne d'un mètre, il sera peu visible depuis le bord et n'obstruera pas le paysage», précise M. Maumary. Der-

rière l'enrochement, un banc de sable permettra aux oiseaux de se poser et de se nourrir en toute sécurité. «Le succès de la reproduction, quelques semaines plus tard, est directement dépendant des conditions de migration.» La plupart des oiseaux s'arrêtent dans la région nidifiant dans des régions très proches du cercle polaire, raison pour laquelle un bon repos avant la reprise du vol est nécessaire. «Ce genre de milieu, en plus situé en plein sur la route du voyage, est extrêmement rare. C'est pourquoi nous souhaitons le protéger, voire l'optimiser.»

Le coût du projet est estimé à 460 000 francs. Pratiquement 300 000 fr. ont pu être réunis. Les jeunes initia-

teurs du projet, le COL, le GOS et Pro Natura, espèrent le soutien de la population et, pourquoi pas, de mécènes amoureux des oiseaux. «Nous souhaiterions réaliser les travaux en automne 1999 ou au printemps 2000, juste avant l'arrivée des premiers migrateurs.» Pour l'heure, l'information publique bat son plein, tout comme la prise de contact avec les riverains, de sorte à faciliter l'étape de la mise à l'enquête.

Le projet de l'île aux oiseaux a été présenté jeudi 17 septembre à Beausobre, dans le cadre des conférences du GOS, par la projection d'un film réalisé par M. Maumary sur les lieux, au printemps 1998.

FB

FEUILLE D'AVIS

JOURNAL DE BUSSIGNY

PRÈS-LAUSANNE

